



La Présidence De la Polynésie française

BUREAU DE LA COMMUNICATION
Communiqué de Presse
Jeudi 28 mai 2015

Réunion du Comité de Suivi du projet Tahiti Mahana Beach

Le Président Edouard Fritch, a réuni, jeudi après-midi, l'ensemble du Comité de Suivi du Projet Tahiti Mahana Beach, afin de les tenir informés de l'avancée de ce dossier majeur pour la relance de notre économie touristique.

Il est à rappeler que le Comité de Suivi, créé par arrêté du Conseil des ministres d'avril 2015, regroupe les différentes institutions et représentations du Pays :

- le Président de la Polynésie française,
- le Haut-Commissaire de la République française,
- le Président de l'Assemblée de la Polynésie française,
- le Vice-Président de la Polynésie française,
- le ministre du Tourisme,
- le ministre de la Relance économique,
- le Ministre de l'Équipement et de l'Aménagement,
- le maire de la commune de Punaauia
- les présidents de groupe politiques représentés à l'Assemblée de la Polynésie française,
- le président de Conseil économique, social et culturel,
- le président de la Chambre de Commerce.

Une présentation globale de la procédure d'AMI (Appel à Manifestation d'Intérêt) a été faite par TNAD et ses assistants économiques, fiscaux et juridiques, à savoir les cabinets ERNST & YOUNG, EGIS, HORWATH HTL et HOGAN LEVELS.

Cinq groupements ont répondu fin mars à cet AMI. Des éléments complémentaires d'informations ont été demandés.

L'objectif est un lancement du dialogue compétitif vers le 15 juin prochain, fort d'un cahier des charges reprenant les critères d'un Resort global de haut niveau de qualité (hôtel, loisirs, logements, marinas et casino), s'inscrivant dans « l'esprit polynésien » et dans le cadre du développement durable, constitué notamment par la mise en place d'un SWAC.

Les experts de TNAD ont également confirmé la pertinence économique de ce projet et sa parfaite insertion dans le cadre de l'offre touristique sur l'île de Tahiti.

Le ministre de l'Équipement, en tant que président du Conseil d'administration de TNAD, a précisé les objectifs en terme de d'attractivité de la destination (s'inscrivant en cela dans le cadre de schéma de la relance du tourisme), de développement économique, de relance de l'emploi, tant en phase de construction que d'exploitation, et de retombées fiscales.

Comme l'a souhaité le Président dès sa prise de fonction, une totale transparence est donc menée sur ce projet, dans le respect néanmoins de la confidentialité nécessaire au dialogue compétitif qui va s'instaurer avec les candidats investisseurs qui seront retenus prochainement.

Rendez-vous à d'ores et déjà été donné au Comité pour début juillet, à l'issue des premiers entretiens qui auront été tenus avec les candidats, pour la suite de la compétition.

-0-0-0-0-0-